



Protocole sanitaire : ALSH du PETIT CHARRAN – Septembre 2021

- **1. A partir de quand mon enfant vient à l'accueil de loisirs ?**
- **2. Combien d'enfants seront accueillis en même temps ?**
- **3. Quels sont les horaires d'accueil ?**
- **4. Comment va se réaliser l'accueil à l'arrivée et au départ ?**
- **5. Quelle entrée de la MPT mon enfant emprunte et dans quelle salle est-t-il ?**
- **6. Comment mon enfant rejoint son groupe ?**
- **7. Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?**
- **8. Comment mon enfant se déplace dans la MPT ?**
- **9. Que fait mon enfant à l'accueil de loisirs ?**
- **10. Comment mon enfant mange son repas du midi et son goûter ?**
- **11. Mon enfant a-t-il des temps de jeux extérieurs ?**
- **12. Quand mon enfant doit-il se laver les mains ?**
- **13. Les adultes portent-ils un masque ?**
- **14. Si mon enfant est malade à la MPT, comment ça se passe ?**
- **15. A quelle fréquence les locaux sont-ils nettoyés ?**
- **16. Comment les locaux sont-ils nettoyés ?**
- **17. A quelle fréquence les locaux seront-ils aérés ?**
- **18. Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?**
- **19. Comment dois-je habiller mon enfant ?**
- **20. Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?**

- **1. A partir de quand mon enfant vient à l'accueil de loisirs ?**

L'accueil de loisirs est ouvert à partir du mercredi 08/09/2021.

- **2. Combien d'enfants seront accueillis en même temps ?**

Les effectifs par groupe sont limités à 12 enfants par animateur chez les 6-10 ans et 8 enfants chez les 3-6 ans.

Il y aura 4 animateurs pour le groupe des 3-6 ans. Il y aura 2 animateurs pour le groupe des 6-10 ans.

- **3. Quels sont les horaires d'accueil ?**

Les horaires de l'ALSH restent inchangés : 8h à 9h pour l'accueil du matin, 11h30-12h : pour les enfants inscrits en demi-journée ou venant à partir du repas, 13h30-14h : pour les enfants inscrits à la demi-journée ou partant après le repas et 17 à 18h pour l'accueil du soir.

- **4. Comment va se réaliser l'accueil à l'arrivée et au départ ?**

Avant l'arrivée à l'ALSH les parents doivent prendre obligatoirement la température de leur enfant afin de s'assurer que celle-ci ne dépasse pas 37.8 degrés.

En cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant la covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifié comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

- **5. Quelle entrée de la MPT mon enfant emprunte et dans quelle salle est-t-il ?**

Depuis le 8 février, les 3-6 ans sont à nouveau accueillis dans nos locaux. L'accueil se fait côté parc de la MPT. Les parents ne peuvent pas rentrer dans les locaux. Par rapport à l'augmentation des effectifs, ils auront aussi accès aux salles B et C.

Les 6-10 ans occuperont la salle « scout » à l'étage et la nouvelle salle dans laquelle se fera l'accueil le matin et le soir.

Le port d'un masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire, dès 6 ans à l'intérieur des locaux uniquement.

- 6. Comment mon enfant rejoint son groupe ?

Les enfants sont accueillis par un animateur/trice à l'entrée des locaux, ils rentrent un par un dans la salle et vont directement se laver les mains. Ensuite, l'enfant va jouer dans les espaces de jeux mis à disposition.

- 7. Quelles sont les règles sanitaires appliquées ?

Nous ferons respecter les règles sanitaires nationales à savoir :

- **Port d'un masque « grand public filtration supérieure à 90% » obligatoire à partir de 6 ans, à l'intérieur.**
- Distanciation physique entre toutes les personnes (entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes) à tous les instants (dehors, dans les salles, pendant le repas)
- Application des gestes barrières (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).
- Port d'un masque par l'ensemble des adultes de la MPT dans les locaux.
- Désinfection du matériel pédagogique après chaque activité et en fin de journée.
- Nettoyage des sols et grandes surfaces (tables) une fois par jour minimum.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour.
- Aération des salles minimum 15 minutes le plus souvent possible, toutes les 2 heures au minimum.

- 8. Comment mon enfant se déplace dans la MPT ?

Pour permettre la distanciation physique, les déplacements collectifs sont réduits au maximum. Tout est mis en place pour que les groupes ne se croisent pas.

- 9. Que fait mon enfant à l'accueil de loisirs ?

Pour respecter les règles de distanciation physique dans les salles, des espaces sont aménagés : artistique, jeux de société et de manipulation, les enfants peuvent tout au long de la journée aller vers ces différents espaces. L'animateur présent à l'accueil explique aux parents les activités qui sont faites la journée. Des jeux extérieurs sont prévus en fonction de la météo, et par rotation des groupes. Le programme est thématique entre chaque période de vacances scolaires et permet aux enfants d'avoir des propositions diverses : artistiques, culturelles, sportives, etc.

- **10. Comment mon enfant mange son repas du midi et son goûter ?**

La société de restauration Elixor avec laquelle nous travaillons livre en liaison chaude, nous utilisons le réfectoire de l'école Louise Michel. **Depuis le 4 novembre 2020, afin de garantir les distanciations physiques, nous mettons en place deux services : 11h30 pour le groupe des 3-6 ans et 12h30 pour le groupe des 6-10 ans.** Nous fournissons les goûters de 16h. **Prévoir une gourde pour que l'enfant puisse boire en autonomie tout au long de la journée.**

- **11. Mon enfant a-t-il des temps de jeux extérieurs ?**

Oui, des activités et jeux extérieurs sont prévus par petits groupes dans le respect de la distance physique. Chaque groupe est équipé de matériel qui est désinfecté après chaque utilisation par l'animateur. Nous aménageons l'espace extérieur à cet effet.

- **12. Quand mon enfant doit-il se laver les mains ?**

Selon le protocole votre enfant doit se laver les mains :

- A son arrivée dans la salle
- Après les temps de jeux extérieurs
- Avant et après le repas de midi et le goûter
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué
- Avant de quitter la MPT puis le soir en rentrant chez soi.

- **13. Les adultes portent-ils un masque ?**

OUI tous les adultes de la MPT portent un masque dans les locaux.

- **14. Si mon enfant est malade à la MPT, comment ça se passe ?**

Si votre enfant est malade à la MPT, nous l'isolons du reste du groupe le temps que vous puissiez le récupérer. Nous lui prendrons la température et nous lui mettrons un masque enfant. Les parents peuvent venir le chercher sauf si ceux-ci présentent des symptômes COVID 19, l'enfant devra être récupéré par une autre personne qui devra néanmoins être autorisée par les parents à récupérer l'enfant (notée sur la fiche sanitaire de liaison). Par la suite, les parents devront nous informer si l'enfant a été en consultation médicale et ce qu'il en est.

- 15. A quelle fréquence les locaux sont-ils nettoyés ?

Le nettoyage et la désinfection des locaux ainsi que des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Les sols, tables, chaises sont désinfectés une fois par jour après le départ des enfants et une fois avant leur arrivée. Une désinfection est réalisée à la mi-journée sur les points fréquemment touchés :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau,
- Points de contact : poignées portes et fenêtres, interrupteurs
- Matériel utilisé, couchettes des petits, draps et oreillers lavés après chaque journée.

Les poubelles sont vidées tous les jours comme d'habitude. Les savons liquides et essuie-mains sont réapprovisionnés aussi souvent que nécessaire. Du gel hydroalcoolique est à disposition des animateurs qui l'utiliseront quand le lavage des mains au lavabo n'est pas possible.

Le matériel sera individualisé au maximum (trousses individuelles, chaise à son nom).

- 16. Comment les locaux sont-ils nettoyés ?

Chaque jour, le nettoyage des locaux se fait de la façon suivante :

Un nettoyage et une désinfection à l'aide d'un détergeant, désinfectant correspondant aux normes sanitaires en vigueur.

- 17. A quelle fréquence les locaux sont-ils aérés ?

Les salles sont aérées au minimum avant l'arrivée des enfants pendant 15 minutes, puis toutes les deux heures, ainsi que le plus souvent possible : durant les jeux extérieurs, avant et après le repas, quand les enfants ont quitté l'accueil de loisirs en fin de journée.

- 18. Quel rôle vais-je jouer, moi, parent ?

Vous soutenez le travail des animateurs :

- En expliquant et apprenant les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique à votre enfant,
- En évitant l'attroupement aux horaires d'accueil **et en portant un masque.**
- En prenant la température de votre enfant tous les mercredis juste avant le départ pour la MPT.
- En fournissant des mouchoirs en papiers jetables, les masques et une gourde.

- En ne mettant pas votre enfant à la MPT si lui ou quelqu'un de votre foyer, ressent les moindres symptômes qui peuvent faire penser à une atteinte par la COVID 19 : de la fièvre, sensation de fatigue, toux sèche, courbatures et douleurs, congestion nasale, écoulement nasal, maux de gorge, diarrhée, éruption cutanée...

- **19. Comment dois-je habiller mon enfant ?**

Une tenue simple et avec laquelle les enfants sont autonomes, et adaptée à la météo. Étant donné la fréquence de l'aération des salles, prévoir si possible des vêtements qu'il puisse ajouter ou enlever.

Pour les 3-6 ans MERCI de prévoir des changes en cas d'accident.

- **20. Que dois-je faire si mon enfant ou moi-même avons des symptômes ?**

Si une personne semble tomber malade dans la cellule familiale, il vous faut immédiatement informer la MPT.

La procédure est également :

- D'éviter les contacts au maximum.
- D'appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou d'appeler le numéro de permanence du médecin de garde.
- Si les symptômes s'aggravent, par exemple des difficultés respiratoires, des signes d'étouffement, des douleurs vives... et au moindre doute, il faut appeler le 15 ou 112.